

Commune de THIZAY

Réunion du Conseil municipal

Jeudi 21 JANVIER 2021

Présents : MM. Eric BIDET – PAGE Didier – JANNET Stéphanie : Adjoint

**Mmes Séverine MABILEAU – Johanna NUTTA – MM. Gérard MARULA - Arnaud NICIER – Frédéric PAGE -
Mme LEROY Corinne**

Excusés : MM. François Julien a donné un pouvoir au maire – Gérald RENARD – empêché

Secrétaire : Mme Séverine MABILEAU

Ordre du jour :

Droit de préemption urbain – Exercice de la délégation du Conseil au Maire dans les ventes suivantes :

Vente d'un terrain dans la Vallée de Verrière – pas de préemption

Vente d'une habitation dans la Vallée de Verrière - pas de préemption

Affaires scolaires : signature de la convention « Label Ecole Numérique »

La commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projet national.

LE BUT de ce projet est le développement des pratiques numériques.

CONVENTION à signer : l'OBJET de la convention est l'organisation du partenariat (appui de l'inspecteur de la circonscription ou du référent « numérique » de l'Education nationale) et les modalités de financement.

La commune s'engage à acquérir le matériel et à mettre en place un débit internet suffisant

L'Etat s'engage à verser la subvention de 50%

Un comité technique suivra la bonne exécution du projet, validera l'installation du matériel et effectuera un suivi.

Le matériel doit être installé pour la rentrée de septembre 2021, au plus tard

Autorisation de signature : le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature de cette convention

Antenne relais : signature du bail pour occupation de la parcelle B N° 36

le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature du bail.

Urbanisme : clôture - modification de la procédure des demandes

Une DECLARATION PREALABLE devra être déposée pour tout projet de clôture

Révision du PCS :

Ce document est complété. Il sera finalisé et transmis à la Préfecture

Le DICRIM sera distribué aux habitants (avec la prochaine Lettre)

BATIMENTS : PROJET « CŒUR DE VILLAGE » -

Réflexion sur le transfert de la bibliothèque actuellement située au 1^{er} étage de la mairie vers le local situé au Sud de la Mairie

Réorganisation de ce local = nos projets à étudier ->Travail en lien avec la CCCVL concernant la bibliothèque et les bénévoles de Thizay + la directrice de la médiathèque + le référent départemental + la VP culture de la CCCVL + La Directrice des services culturelles.

Création d'un groupe de travail –

Mission à un assistant à Maître d'Ouvrage - ADAC

VOIRIE : respect de la vitesse

Route de Ligné – entre la limite d'agglomération et le carrefour de la Poterie l'étude est en cours

Les autres voies : vitesse excessive des véhicules

Un questionnaire sera envoyé aux habitants

CAVITES 37 – adhésion de la commune de SAZILLY – retrait des communes de TRUYES ET LA GUERCHE

Le conseil municipal n'émet pas d'avis défavorable à cette adhésion et à ces retraits.

Questions diverses :

LES PROCHAINES REUNIONS :

CONSEIL MUNICIPAL LE 18 FEVRIER à **18 h 30**

Réunions de la commission des FINANCES : 8 MARS **18 H**

CONSEIL MUNICIPAL : le 22 MARS à **18 h 30**

CONSEIL MUNICIPAL: le 12 AVRIL 2021 à **19 H**

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 14 h à 18 h Jeudi – 14 h à 18 h	PORTABLE MAIRE 06 74 01 47 74	☎ 02.47.95.90.27 EM : communedethizay@wanadoo.fr
-------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------